



La municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu est à la recherche d'une personne proactive et dynamique qui aime le travail d'équipe pour combler un poste de :

JOURNALIER SPÉCIALISÉ TEMPORAIRE
au sein de son Service des travaux publics

Description sommaire de la tâche :

Sous l'autorité du contremaître et du directeur du Service des travaux publics, le titulaire du poste accomplit divers travaux manuels tels : entretien des espaces verts, pelletage et nivelage de tout genre, réparation et entretien des équipements et des réseaux municipaux. De plus, il devra être apte à opérer divers véhicules spécialisés, notamment les déneigeuses, tracteurs et la rétrocaveuse.

Exigences de la tâche :

- Avoir un diplôme d'études secondaires (sec. V) ou équivalent
- Posséder un permis de conduire valide avec une classe 3 (ou en processus)
- Habile à exercer divers travaux manuels
- Faire preuve de disponibilité, d'initiative, de débrouillardise et de dynamisme

Atout :

- Détenir une certification de préposé à l'aqueduc (OPA) émise par Emploi Québec
- Carte d'opérateur de machinerie lourde
- Expérience minimum de deux (2) ans en milieu municipal un atout
- Expérience en menuiserie et en plomberie

Le candidat retenu aura une excellente santé, de l'entregent et devra faire preuve d'autonomie dans un esprit positif et orienté vers les solutions.

Nous offrons un poste temporaire à temps plein, du lundi au vendredi midi, 40 heures par semaine. Salaire et avantages sociaux déterminés par la convention collective des employés cols bleus de la Municipalité pour cette catégorie de travailleurs.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature au plus tard le 8 août 2025 à 16h par courriel au s.chretien@st-mathias.org

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.
Veuillez noter que le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.